

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 6 février 2020

Sont présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Nicolas Piquet, Véronique Charmasson, Caroline Dulac, Brigitte de Sainte Marie, Alice Sauldubois, Fabian Viganoni, Elisabeth Vinit.

Absent : Philippe Fournier.

Ordre du jour :

1) Approbation du précédent compte-rendu

Approbation à l'unanimité des membres présents.

2) Forêt : travaux 2020

L'ONF a produit les devis pour les travaux de reforestation dans les parcelles n°5 (3200 plants de chênes avaient été plantés, 630 sont à replanter), 30 et 37 (plantation de pins sylvestres en regarni, en remplacement de sapins plantés en 2016).

A cela s'ajoute de la maintenance de cloisonnement et de l'entretien.

Le devis complet s'élève à 7480 euros.

Le marquage à refaire en bordure des parcelles 26 et 27 sera effectué par la mairie.

La commune a vendu du bois en 2019 (nous n'avons pas encore le bilan financier).

Les travaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

3) Adhésion au service INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques). Il s'agit d'une application qui permet de rentrer et de disposer de tous nos réseaux d'eaux et autres sur des plans SIG (système d'information géographique). C'est un outil nécessaire pour toute entreprise qui est amenée à engager des travaux sur la voirie communale avec la parfaite connaissance de la localisation des canalisations et autres réseaux.

En fait, il est indispensable que la commune adhère à un tel service. Le maire va voir si le SIDEDEC propose aussi.

Les membres présents sont d'accord sur le principe.

4) Positionnement du radar pédagogique.

Le maire a contacté l'entreprise Girod pour disposer de cinq fourreaux enterrés aux trois points actuels (Rosières, Abbaye, Capucins) et deux nouveaux (vers l'école, au creux du château) dans lesquels on pourra mettre un mât soutenant le radar, tantôt à un, tantôt à un autre emplacement. Cela permettra de mieux dissuader les automobilistes de dépasser les 30 km/h réglementaires. Le devis s'élève à 286 euros pour trois fourreaux, environ 60 de plus pour cinq.

En discussion : disposer des panneaux un peu ludiques aux trois entrées du village (du genre : pensez à nos enfants...ou à nos anciens).

Les travaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

5) Vente de tables d'écoliers, récupération de vélos

Il reste 6 tables d'écoliers dans le chalet qui devront être débarrassées prochainement lors du nettoyage du chalet, sans compter celles qui sont au grenier de l'école. La mairie les met en vente à 30 euros pour ceux que cela intéresse.

A cet effet, samedi matin 22 février, de 10h à 12h, une permanence sera tenue à l'école pour que les habitants puissent venir acquérir une ou plusieurs tables et récupérer leurs vieux vélos ayant servi à la déco du Tour de France qui sont stockés à l'école.

6) Elections municipales : permanences du bureau de vote

7) Les tours de permanence pour le bureau de vote en mairie les 15 et 22 mars ont été répartis entre conseillers :

15 mars : 8h-11h30 : Françoise Morin, Alice Sauldubois, Fabian Viganoni

11h30-15h : Elisabeth Vinit, Brigitte de Sainte Marie, Caroline Dulac

15h-18h : Véronique Charmasson, Dominique Gahier, Nicolas Piquet

22 mars : 8h-11h30 : Françoise Morin, Denis Munerot, Philippe Fournier

11h30-15h : Véronique Charmasson, Dominique Gahier, Nicolas Piquet

15h-18h : Elisabeth Vinit, Brigitte de Sainte Marie, Caroline Dulac

7) Questions diverses

- Les compteurs d'eau seront relevés entre le 22 et le 29 février pour la période 2019.

Les usagers sont priés de veiller à ce que les compteurs soient accessibles, l'accès nettoyé si nécessaire.

- Journée citoyenne : elle aura lieu le 4 avril, reportée en cas de pluie au 25 avril, depuis 10h le matin, avec un rapide mâchon et une deuxième séance l'après-midi. (nettoyage du chalet, entretien des fenêtres de la mairie et du toit des garages à l'école, nettoyage du village, etc ..).

- A partir du 13 février, les réservoirs d'eau de Saint-Laurent vont être vidés, nettoyés, munis d'échelles neuves, cela pourra causer un peu de turbidité dans l'eau du robinet. Dans un deuxième temps non encore défini, il en sera de même pour le réservoir du haut du village (réserve incendie notamment) et de Vauxelle où, pour ce dernier, il y aura quelques heures de coupure d'eau. Les habitants seront avertis en temps voulu de la coupure.

- En liaison avec le président du syndicat des forestiers privés de Franche Comté, la communauté de communes organise une réunion publique à la mairie d'Aumont le lundi 2 mars à 18h30 sur le dépérissement de nos forêts (chalarose du frêne, pyrale du buis, scolytes sur les épicéas et les sapins, etc..). Elle souhaite porter à la connaissance des propriétaires forestiers du territoire les informations relatives à ces dépérissements, à la commercialisation des produits dévalorisés, à la responsabilité des propriétaires en cas de sinistre et plus généralement à la gestion durable des forêts. Un point sera également fait sur les aides disponibles en Région, auprès de l'Etat voire de l'Europe.

La même réunion aura lieu à la salle des fêtes de Besain le lundi 24 février 2020 à 18h30.

- Il n'y aura pas de conseil municipal début mars en raison des élections toutes proches.

La séance est levée à 22h00.

La secrétaire



Le maire

